Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Annexe à l'arrêté relatif à l'interdiction des pièges de catégorie 2 et 5 dans les secteurs où la présence de l'espèce Loutre est avérée du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Communes d'Ille-et-Vilaine dans lesquelles la présence de l'espèce Loutre est avérée

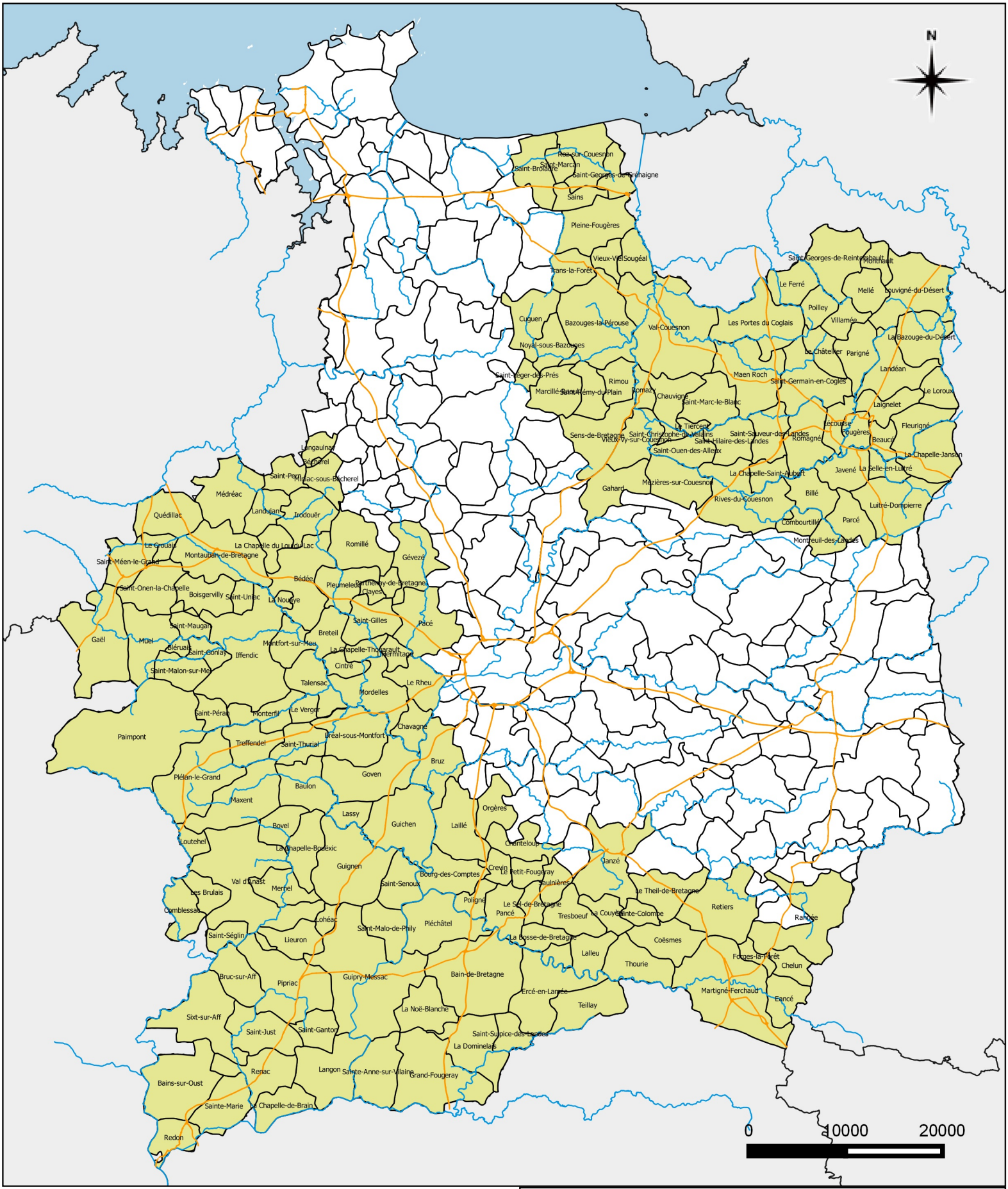

DDTM35/METSSI/PL
Sources : BDCarthage - Admin Express ©IGN - DDTM35

Créé le : 26/04/2019
© DDTM d'Ille-et-Vilaine - reproduction interdite

- Commune avec présence de l'espèce loutre avérée (173)
- Cours d'eau principal
- Réseau routier